



# BULLETIN DE TOURNES

N° 21

14 décembre 2018

*Madame, Monsieur,*

*Tournes est le siège d'associations diverses qui excellent dans leurs pratiques. Leur nombre est étonnant et les activités proposées ne manquent pas de surprendre. Qu'elles soient sportives, culturelles ou caritatives, elles permettent à tout un chacun de s'épanouir ou de se rendre utile à la collectivité.*

*Je m'adresse surtout aux nouveaux habitants qui ignorent cette mouvance associative à Tournes. Je cite pêle-mêle ces associations en espérant ne pas en oublier.*

*Associations culturelles : la chorale « Diapason », l'association Traco-Théâtre, la médiathèque, Soleil d'Automne, les Tontons Pipers.*

*Associations sportives : le judo, le karaté, la zumba, le badminton, le football (ASTRM), la baby gym, la gym séniors, la société de pêche (l'Étincelante), la Tournésienne (course à pied), l'association Rallye Auto.*

*Associations caritatives : l'association « Don du sang », l'association Tournes Solidarité.*

*Et l'association des parents d'élèves, l'association des anciens combattants...*

*J'ai voulu rappeler l'existence de ces associations et les remercier pour tout ce qu'elles apportent au village. Ces associations sont des lieux où foisonnent des valeurs et permettent de tisser un lien entre les générations. C'est une véritable valeur ajoutée à notre confort.*

*Si vous désirez y adhérer, venez vous renseigner à la mairie ; nous pourrons vous conseiller.*

*Enfin, je vous souhaite à toutes et tous de très bonnes fêtes de fin d'année et je vous donne rendez-vous le samedi 5 janvier, à 19h30, pour notre cérémonie des vœux.*

*Bien à vous,*

Gérard CARBONNEAUX

Maire de Tournes



# Les décisions du Conseil Municipal

---

## Réunion du 7 décembre 2018 - 20h00

Résumé du compte-rendu (Le compte-rendu intégral est consultable sur le site internet de la commune : [www.tournes.fr](http://www.tournes.fr)).

### Présents

M. Gérard CARBONNEAUX, Mme Monique JOIGNAUX, Mme Aline HAPLIK, M. Philippe CLAUSSE, M. Jean-Loup LASSAUX, Mme Corinne D'INNOCENTE, Mme Isabelle BERTRAND, M. Gwénaël WEBER, Mme Pascale ANSELMO, M. Gil ANGARD, M Olivier SAVATTE.

### Absents ayant donné pouvoir

Mme Emilie DEMANTIN (pouvoir à M. Gérard CARBONNEAUX).  
M. FAY Thibault (pouvoir à Mme ANSELMO Pascale).  
M. LESIEUR Jean-Pierre (pouvoir à Mme JOIGNAUX Monique).  
M. PRZYBYLSKI Johann (pouvoir à M. WEBER Gwénaël).

### Secrétaire de séance

Mme Pascale ANSELMO.

La séance est ouverte à 20h00 sous la présidence de M. Gérard CARBONNEAUX, Maire, qui procède à l'appel des Conseillers et constate que la condition de quorum est remplie. Le conseil désigne Mme Pascale ANSELMO comme secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la précédente séance du 12 octobre 2018 est approuvé.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'inscrire une question supplémentaire à l'ordre du jour, concernant une décision modificative au budget primitif 2018.

### Information du Conseil Municipal

Monsieur le Maire informe l'assemblée des demandes de subventions 2019 déposées au titre de la DETR, précisant qu'il s'agit de la reconduction de dossiers déposés en 2018 et non acceptés.

- Aménagement du chemin des 7 fontaines pour un coût prévisionnel H.T. de 39 490,00 euros.
- AD'AP Salle des associations pour un coût prévisionnel H.T. de 39 683,30 euros.
- AD'AP Pôle scolaire (bâtiment de la commune) pour un coût prévisionnel H.T. de 46 785,71 euros.



- AD'AP salle des fêtes pour un coût prévisionnel H.T. de 130 194,60 euros.

Le montant des subventions demandées s'élève à 50% du coût prévisionnel des travaux.

### **Subventions aux associations locales pour 2019**

A l'unanimité, le Conseil attribue un montant de subventions de 4 200 euros réparti entre douze associations de Tournes.

### **Subventions aux associations extérieures à Tournes pour 2019**

A l'unanimité, le Conseil attribue un montant de subventions de 500 euros réparti entre trois associations extérieures à Tournes.

### **Subventions à des associations caritatives pour 2019**

Par 13 voix pour et 2 contre, le Conseil attribue un montant de subventions de 200 euros réparti entre deux associations caritatives.

### **Tarifs 2019 des concessions de cimetière**

A l'unanimité, le Conseil fixe les tarifs 2019 des concessions de cimetière à l'identique des tarifs 2018 :

- Concessions trentenaires :	130 €
- Concessions cinquantenaires :	180 €
- Columbarium :	
pour 10 ans	300 €
pour 15 ans	450 €
pour 20 ans	810 €
pour 50 ans	1 200 €

### **Tarifs 2019 des emplacements de forains**

A l'unanimité et considérant la faible fréquentation des manèges lors de la fête patronale de juin 2018, le Conseil décide de mettre à disposition les emplacements forains pour la fête patronale 2019 exceptionnellement à titre gracieux.

### **Tarifs 2018 de location des parcelles communales**

A l'unanimité, le Conseil reconduit pour 2019 les tarifs 2018 de location des parcelles communales à des particuliers.

### **Tarif de location d'un bâtiment communal**

A l'unanimité, le Conseil fixe à 7 € le m<sup>2</sup> le loyer mensuel du bâtiment communal à usage d'habitation situé 8 rue de la Tourette.



### **Bons d'achat de Noël 2019 pour le personnel communal**

A l'unanimité, le Conseil reconduit pour 2019 la valeur des bons d'achat offerts par la commune aux membres du personnel communal et à leurs enfants. Ces bons seront remis au personnel présent lors de la cérémonie de Noël organisée par la mairie.

### **Bons d'achat pour le concours 2019 des maisons fleuries**

A l'unanimité, le Conseil reconduit en 2019 le concours des maisons fleuries et dote celui-ci de 750 € de bons d'achat, montant identique à celui de 2018.

### **Bons d'achat pour le concours photos 2019**

A l'unanimité, le Conseil reconduit l'organisation d'un concours photos sur le thème "Tournes, mon Village" et fixe à 300 € le montant maximum des récompenses sous forme de bons d'achat, montant identique à celui de 2018.

### **Tarif de location des salles communales**

A l'unanimité, le Conseil reconduit les tarifs de location des salles communales et fixe des pénalités de non nettoyage : 100 € pour la vaisselle, 100 € pour chaque cuisine et 100 € pour le mobilier.

### **Engagement des dépenses d'investissement au budget primitif 2019 à hauteur de 25 % des crédits prévus au budget 2018**

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement non inscrites en autorisations de programme, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2018, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, et ceci dès le 1er janvier 2019 et jusqu'au vote du prochain budget.

### **Remboursement des frais de déplacement auprès du Trésor Public**

A l'unanimité, le Conseil décide le remboursement des frais de déplacement auprès du Trésor Public, à hauteur du barème des frais kilométriques correspondant à la puissance fiscale du véhicule.

### **Avenant N°1 au marché du 08 février 2018 "Travaux d'aménagement divers" : approbation de la tranche conditionnelle**

**1**

A l'unanimité, le Conseil approuve l'avenant n° 1 au marché du 8 février



2018 - Approbation de la tranche conditionnelle 1, pour un montant H.T. de 17 018,86 € et autorise le Maire à signer cet avenant.

### **Vente à Ardenne Métropole d'une parcelle et d'un bâtiment appartenant au domaine privé de la commune**

A l'unanimité, le Conseil approuve la vente à Ardenne Métropole d'une partie des deux parcelles cadastrées section AB n°568 et section ZD n°46 et d'un bâtiment (hangar) d'une superficie d'environ 600 m<sup>2</sup> situé rue de la gare, au prix de 1,00 €. La réalisation de la vente est subordonnée à l'engagement d'Ardenne Métropole de construire une Maison de Santé Pluriprofessionnelle sur le terrain cédé. Tous les frais liés à cette vente seront supportés par l'acquéreur.

### **Convention relative au transfert d'abris voyageurs**

A l'unanimité, le Conseil approuve la convention relative au transfert d'abris voyageurs et autorise le Maire à signer celle-ci avec Ardenne Métropole.

### **Annulation de la délibération n° 28/2018 du 5 juillet 2018 relative à la vente de parcelles appartenant au domaine privé de la commune sises au "Hameau des Fontaines"**

A l'unanimité, le Conseil annule la délibération n° 28/2018.

### **Vente d'une parcelle appartenant au domaine privé de la commune sise au "Hameau des Fontaines"**

A l'unanimité, le Conseil approuve la vente de la parcelle cadastrée AI 174 d'une superficie de 69 m<sup>2</sup> au prix de cinq euros le m<sup>2</sup>. Les frais d'acte notarié seront à la charge de l'acquéreur.

### **Questions diverses**

#### **Litige avec la société PICOR**

Le Tribunal Administratif de Chalons en Champagne a débouté la Société Picor de l'intégralité de ses demandes contre la commune de Tournes La Maire rappelle que ce litige concerne le refus par la Commune d'une déclaration préalable de travaux.

#### **Travaux du Hameau des Fontaines**

Les travaux sont terminés. Reste à réaliser l'émulsion et le gravillonnage de l'accès pompier et du sentier piétonnier menant à la rue Charles de Gaulle.



### **Travaux rue Marcel Fay**

Les travaux de réfection de la voirie sont en cours d'achèvement. A la suite des problèmes constatés sur le réseau d'eau potable, Ardenne Métropole, à la demande de la commune, a accepté d'engager des travaux et de remplacer 14 branchements d'eau.

### **Ancrage du mur de soutènement de l'église**

Les travaux ont été achevés le 12 décembre.

### **Travaux sur le site de "La Pépîne"**

Les travaux sont également en cours d'achèvement.

La plantation du verger partagé sera réalisée le jeudi 20 décembre, en présence des enfants scolarisés au Pôle Scolaire de Tournes.

### **Vidéo protection**

La pose des caméras est en cours et le serveur informatique a été installé dans un local dédié à la Mairie. L'installation de la caméra prévue à l'entrée du parc d'activités Ardennes Emeraude sera effectuée en début d'année prochaine.

### **Réfection de la bande de roulement de la rue de la Citadelle**

Constatant la dégradation de la rue de la Citadelle en de nombreux endroits, la commune a décidé la réfection de la chaussée du Hameau des Fontaines jusqu'à la rue de la Tourette. Les travaux comporteront le grignotage du revêtement et la pose d'un enrobé. Ils sont programmés avant la fin de l'année.

Attention, pendant la durée des travaux, la circulation rue de la Citadelle sera règlementée. Les riverains concernés seront informés par un courrier du maire des dispositions prises par la commune.

### **Travaux AD'AP sur les bâtiments communaux**

Considérant que les estimations financières réalisées par le Cabinet d'architectes TDA chargée de la maîtrise d'œuvre des travaux AD'AP étaient trop élevées, la commission des travaux a rencontré l'architecte pour lui demander de revoir ses estimations à la baisse, ce qui a été fait.

### **Commission sécurité**

La commission sécurité créée lors de la séance du Conseil Municipal du 12 octobre dernier se réunira sur le terrain le 21 décembre, avec le Chef de Brigade de la gendarmerie de Renwez, afin de réfléchir à des



dispositifs visant à réduire la vitesse des véhicules.

La séance est levée à 21h30.



# Informations aux habitants



## Affaires administratives

### ◆ Nouveaux habitants

Les nouveaux habitants sont invités à venir se faire connaître en mairie.

### ◆ Location de bâtiments communaux

La commune dispose de deux locaux libres à la location :

- un local commercial, rue de la Tourette ;
- un logement, 8 rue de la Tourette.

Informations auprès de la Mairie.



## Urbanisme - Environnement

### ◆ Ramassage des sapins de Noël

Les sapins de Noël seront ramassés par la commune le jeudi 10 janvier 2019.

### ◆ Le chantier de "La Pépîne" interdit au public

Les travaux concernant la réalisation d'une aire de jeux sur le site de "La Pépîne" sont bien avancés. La Mairie rappelle que l'accès au site est strictement interdit au public pendant toute la durée des travaux. Nous demandons aux habitants de respecter cette interdiction afin d'éviter toute détérioration des installations en cours d'achèvement, notamment le gazon et le revêtement souple des sols des aires de jeux. Encore un peu de patience.

CCAS



## C.C.A.S.

### ◆ Distribution des coffrets gourmands

La distribution des coffrets gourmands aux anciens sera effectuée par les membres du C.C.A.S. entre le 17 et le 21 décembre.



## A noter sur vos agendas

◆ **17 au 21 décembre** Distribution des coffrets gourmands aux anciens.

◆ **5 janvier** 19h30, salle des fêtes, Vœux du Maire.





## Vos élus au travail

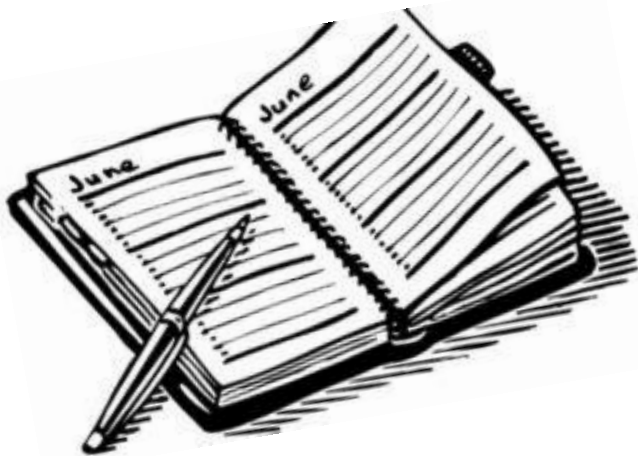
Réunions de chantiers tous les jeudis à 14h00 pour les travaux en cours (rue Marcel Fay et Pépine).

### ◆ Novembre

- 05** ▪ Assemblée générale Diapason
- 08** ▪ Conseil d'école
- 10** ▪ Messe des Anciens  
Combattants
- 11** ▪ Cérémonie du 11 novembre
- 12** ▪ Commission des travaux
- 20** ▪ Conseil communautaire
- 21** ▪ Congrès des Maires de France
- 22** ▪ Contrôle SOCOTEC (gaz et  
électricité) au Pôle Scolaire
  - Réunion Maire - adjoints
  - 3ème commission d'Ardenne  
Métropole
- 23** ▪ Concert à l'église
  - Assemblée générale A.S.T.R.M.
- 28** ▪ Rencontre du cabinet  
d'architecte pour les travaux  
AD'AP
- 30** ▪ Réunion Maire - adjoints

### ◆ Décembre

- 02** ▪ Repas des anciens
- 03** ▪ Démarrage des travaux de  
soutènement du mur de l'église  
par l'entreprise ANTEQ
  - Rendez-vous avec le  
représentant de la Poste pour  
la réfection du parking
  - Démonstration de gym séniors
  - Commission fêtes et  
Cérémonies
- 04** ▪ Réunion de chantier vidéo  
protection
  - Commission des travaux
- 05** ▪ Hommage aux Morts pour la  
France pendant la guerre  
d'Algérie, à Sury
- 06** ▪ Réunion avec l'association Pôle  
Danse des Ardennes
- 07** ▪ Conseil Municipal
- 09** ▪ Saint Nicolas
- 11** ▪ Réunion Maire - adjoints
- 14** ▪ Réunion du syndicat du Pôle  
Scolaire, à Belval
  - Noël du personnel du Pôle  
Scolaire
- 18** ▪ Conseil communautaire
- 19** ▪ Commission communication
- 20** ▪ Plantation des arbres fruitiers à  
la Pépine
  - Réunion "Maison de Santé" avec  
Ardenne Métropole
- 21** ▪ Commission sécurité avec  
l'Adjudant chef de la brigade de  
gendarmerie de Renwez
  - Noël du personnel communal





*Le Maire, les membres du Conseil  
Municipal et le personnel de la Mairie  
vous souhaitent un bon Noël  
et de joyeuses fêtes de fin d'année.*





***Le Maire présentera ses vœux à la  
population le  
5 janvier 2019, à 19h30  
Salle des Fêtes***

*Tous les habitants sont cordialement invités.*



### **Permanences en mairie**

- Le Maire reçoit tous les jours sur rendez-vous.
- Les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Les rendez-vous sont à prendre auprès du secrétariat de mairie.

#### **MAIRIE DE TOURNES**

2, rue de la Citadelle - 08090 TOURNES  
tél. : 03.24.52.93.04 - Fax : 03.24.52.97.55

#### **Horaires d'ouverture :**

- lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h30 à 11h30
- mardi : 16h00 à 19h00

#### **Contacts:**

- M. le Maire : [mairie.tournes@orange.fr](mailto:mairie.tournes@orange.fr)
- Mme BEGLOT : [accueil.mairie.tournes@wanadoo.fr](mailto:accueil.mairie.tournes@wanadoo.fr)
- Mme TORELLA : [mairie.tournes@wanadoo.fr](mailto:mairie.tournes@wanadoo.fr)
- Site Internet : [www.tournes.fr](http://www.tournes.fr)
- Page Facebook : [www.facebook.com/tournes.fr/](http://www.facebook.com/tournes.fr/)